



Union Familiale della Faille, ASBL

Siège social : Avenue de l'Escrime 67 1150 Bruxelles

Assemblée Générale 2021

Procès-verbal

Vu la prolongation de la crise sanitaire liée au COVID 19 et le risque de se réunir physiquement encore à l'heure actuelle, la 78^{ème} Assemblée Générale de l'Union Familiale della Faille asbl s'est finalement tenue le dimanche 5 décembre 2021 chez le Baron Amaury della Faille d'Huyse, avenue des Fleurs 8 à 1150 Bruxelles. Les membres y ont participé par visioconférence.

Sont présents en visioconférence :

Le Baron (Bernard) della Faille d'Huyse, le Baron Stéphane della Faille d'Huyse, le Baron Amaury della Faille d' Huyse, le Baron Ghislain della Faille d'Huyse, la Baronne Nathalie della Faille d'Huyse, la Baronne Thierry della Faille d'Huyse van den Hecke de Lembeke, Monsieur et Madame Hervé della Faille de Leverghem, Monsieur Tanguy della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Bernard de Callataÿ, Monsieur et Madame Jean-Charles della Faille de Leverghem, Madame Axel d'Oreye de Lantremange, Monsieur Jean-Louis della Faille de Leverghem, Monsieur Luc della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Joseph della Faille de Leverghem, Monsieur Anthony della Faille de Leverghem, Madame Diego della Faille de Leverghem, Madame Léon de Theux de Meylandt et Montjardin.

Procurations : Madame Philippe Coget, Madame Marc Delloye, Baronne Michel della Faille d'Huyse van den Hecke de Lembeke, Madame Jean-Michel van Dievoet, Baron et Baronne Baudouin della Faille d'Huyse, Comte (Yves) della Faille de Leverghem, Madame Sylvie della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Eric della Faille de Leverghem, Monsieur Thierry della Faille de Leverghem.

Le Président, Amaury della Faille d'Huyse, prend la parole et souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont pu se connecter. Il explique ensuite le fonctionnement de la visioconférence. Il rappelle que, vu la crise sanitaire, l'A.G. 2020 n'a pu être tenue qu'en mars 2021, et l'A.G. 2021 retardée à décembre 2021 pour que les deux AG (et l'appel à cotisations qui accompagne les convocations) ne soient pas trop rapprochées ; la seule activité qui a pu avoir lieu en 2021 est le lunch du 26 septembre à l'Hôtel de Mérode sans A.G. formelle et sans eucharistie pour limiter le nombre de contacts. Ce lunch de retrouvailles a été très apprécié par les membres présents.

Lors du dernier C.A., il a été suggéré de tenir dorénavant l'A.G. formelle en mai-juin selon les prescriptions légales et d'organiser la réunion familiale plus conviviale en septembre.

1. Approbation du procès-verbal de l'A.G. 2020

Le procès-verbal, rédigé par Pascale, a été approuvé par le C.A. et transmis à la famille lors d'une précédente Newsletter. Il est également consultable sur le site familial.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

2. Présentation et approbation des comptes 2020 et du budget 2022

Pour **les comptes 2020**, le président rappelle que nous avons deux sortes d'actifs, le compte à vue Belfius pour les liquidités et une sicav Treetop très diversifiée et qui s'est très bien comportée ; nous avons vendu en 2019 une sicav Treetop plus risquée et avons maintenu les liquidités issues de cette vente sur un compte chez Treetop.

En ce qui concerne les recettes pour 2020, on remarque qu'il n'y a pas eu de paiement de dons et de cotisations ; l'appel à cotisation pour 2020 a eu lieu en mars 2021 et la cotisation 2021 a été demandée en décembre 2021 ; il y aura donc deux perceptions de cotisations en 2021. La seule activité qui a pu avoir lieu en 2020 est le tournoi de tennis en février.

Pour les dépenses 2020, il y a toujours quelques frais fixes tels que les frais administratifs, la cotisation à la F.A.F., le site web et la conservation des archives. Au niveau activités, il n'y a eu que le tournoi de tennis ; on a également dû payer quelques primes de naissance et les frais de digitalisation des archives, quoique plus limités à cause du covid. Le président profite de l'occasion pour réitérer ses remerciements à Bernard de Callataÿ pour son investissement dans la digitalisation et rappelle l'utilité de ce travail de bénédictin et l'intérêt porté par des personnes extérieures à la famille pour nos archives. Bernard de Callataÿ a eu l'occasion de partager ses compétences avec Bernard Huyse et François Huyse. Tous deux seraient capables de répondre à des demandes extérieures. Benjamin Detry, fils de Philippe et Nathalie, née Leverghem, a aussi réalisé un travail sur le jésuite Jean-Charles della Faille dans le cadre de ses études ; ce serait une bonne recrue pour assurer la relève. Amaury Huyse souligne aussi que les dépenses liées à cette digitalisation diminueront à mesure que le travail de digitalisation avancera, même si le fonds d'archives continue de s'étoffer grâce à des dons

de membres de la famille et de personnes extérieures à la famille (par exemple Charles Maskens récemment).

Amaury demande aussi à Bernard de C. où il en est dans son travail. Il a digitalisé les $\frac{3}{4}$ des archives de Tante Marthe (selon son inventaire) et a bien avancé dans les archives Huysse ; il reste les archives Waerloos, pour lesquelles nous n'avons pas d'inventaire. Marie-Thérèse suggère de demander de l'aide aux Archives Générales du Royaume, qui ont des archivistes compétents pour effectuer ce travail d'inventorisation. Ce point sera remis à l'ordre du jour quand Bernard aura terminé la digitalisation de toutes les autres archives. Tanguy Leverghem propose aussi de restaurer la Commission des Archives pour traiter ces questions techniques notamment. Il faudrait trouver des personnes motivées et compétentes pour en faire partie. On pourrait aussi demander aux deux Bernard de faire une présentation aux membres, de faire un état des lieux des archives et de montrer les beaux documents.

Anthony Leverghem se demande aussi comment des personnes venant de Boston ou d'ailleurs peuvent s'intéresser à nos archives. Bernard Huysse lui répond que nos archives sont très bien référencées ; la ville de Gand, par exemple, connaît bien l'inventaire de nos archives vu que les archives Huysse y avaient été déposées.

Amaury propose à Bernard de C. de faire un état d'avancement de son travail dans les Newsletters et d'y faire circuler des documents particulièrement intéressants.

Au vu des demandes de consultation des archives familiales (cf. celles de la Maison Rubens notamment), Marie-Thérèse d'Oreye demande si on ne pourrait pas exposer certaines de nos archives pour les valoriser davantage. Bernard Huysse préfère garder une certaine discrétion sur la valeur de notre fonds d'archives.

Luc Leverghem demande également à Bernard Huysse si le soutien financier de la famille est suffisant pour la bonne conservation des archives. Pour l'instant Bernard répond que oui et transmettra de futurs frais si nécessaire.

Pour terminer le chapitre des comptes 2020, il est aussi demandé de veiller à ne pas arriver chaque année en déficit.

Dans **le budget 2022**, les dépenses seront relativement du même ordre si ce n'est le poste « bulletin » qui disparaît faute d'effectifs. Amaury lance encore un appel aux candidats éventuels. La Newsletter, lancée par Amaury, prendra le relais ; elle est éditée environ 2 fois par an. Il est aussi demandé pourquoi un poste « Newsletter » est mentionné dans la rubrique « Recettes » du budget 2022. Amaury répond qu'elle ne sera pas payante mais pourrait être reprise dans l'appel aux dons.

En ce qui concerne les cotisations, Joseph Leverghem demande aux parents d'en rappeler le paiement à leurs enfants ; il est aussi proposé d'en augmenter encore le montant. Comme cela vient d'être fait, ce serait délicat de refaire une augmentation.

Les comptes 2020 et budget 2022 sont approuvés par les membres présents.

3. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat 2020

Amaury Huysse rappelle qu'il y a 11 administrateurs dans le C.A., dont René Waerloos. Décharge est donnée aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat 2020.

4. Nomination d'administrateurs (suite à la fin de mandats) et statut de la présidence

Côté Huysse, les mandats d'administrateurs de Marie-Martine Coget, Isabelle Huysse et Amaury Huysse arrivent à échéance. Marie-Martine et Isabelle ne souhaitent pas renouveler leur mandat. Amaury les remercie chaleureusement pour leur investissement.

Avec l'approbation de l'A.G., Marie-Martine sera remplacée par Josinette Huysse et Isabelle par Jean Huysse, fils de feu Bernard Huysse. Avec ces nominations, toutes les branches Huysse seront représentées au C.A.

Côté Leverghem, les mandats de Tanguy, Pascale et Lorenzo arrivent à échéance et le président propose de les renouveler pour 4 ans.

Quant à la présidence d'Amaury Huysse et vu la situation sanitaire qui n'a pas permis au président et au C.A. de mener à terme les projets en cours, il est proposé de prolonger la présidence d'un an, ainsi que le mandat d'administrateur d'Amaury. Tanguy Leverghem prendra le relais de la présidence après la prochaine A.G.

5. Nouveau membre ayant atteint l'âge de 18 ans depuis la dernière A.G.

Il s'agit de Janne Leverghem, fille d'Alexis Leverghem ; sa photo a été publiée dans la dernière Newsletter.

6. Divers (événements familiaux non repris dans la dernière Newsletter, résultats d'études, etc.), questions-réponses

Pascale passe ensuite en revue les derniers événements familiaux depuis la dernière Newsletter, ainsi que les résultats d'études communiqués au secrétariat :

Fiançailles

- Elisabeth Leverghem, fille de Diego et de Chantal Leverghem, avec Monsieur Willem Hoefnagel.

Naissances

- Le 26 septembre 2021 : Ysaure Leverghem, fille de Wauthier et de Pauline Leverghem.

- Le 29 septembre 2021 : Diego de Liedekerke de Pailhe, fils d'Olivier et de Sibylle, née Leverghem.

Résultats d'études 2021

- Anastasia Leverghem, fille de Geoffroy Leverghem, a réussi son master en Gestion d'Entreprise à l'ICHEC Brussels Management School avec distinction.
- Antoinette Leverghem, fille de Geoffroy Leverghem, a réussi son master en médecine à l'UCLouvain Woluwé avec distinction.
- Jean-Baptiste Huyse, fils de Bernard et d'Elisabeth Huyse, a réussi sa 1^{ère} année bac en ingénieur industriel à Mons.
- Gatien Huyse, fils de Stéphane et de Marie-Ange Huyse, a réussi son master en droit à finalité droit européen à l'UCL avec grande distinction et a reçu le prix Falys du meilleur mémoire de sa promotion.

Ils sont tous applaudis par les membres présents.

Prochaines activités

- Si la situation sanitaire le permet, le tournoi de tennis aura lieu le we du 12-13 février 2022 au club Justine Henin. Il sera organisé par Amaury, Moïra, Joseph et Pascale Leverghem. Lors des éditions précédentes, le tournoi a permis de rassembler des cousins qui ne sont pas souvent présents aux A.G.. Marie-Thérèse d'Oreye suggère qu'on organise, en parallèle, un petit tournoi de bridge pour ceux qui ne jouent pas au tennis. Tanguy Leverghem évoque aussi la possibilité de faire des jeux de société et Luc Leverghem propose un karting dans un espace proche du club de tennis.
- Thierry Leverghem, épaulé de l'équipe « rallye », envisage la date du 15 mai 2022 pour le rallye familial en espérant que les propriétaires-hôtes puissent toujours nous recevoir en 2022.
- Amaury espérait remettre à l'ordre du jour la visite des salles « della Faille » fin 2022 ; or il semble que le musée fermera pour cause de travaux durant les deux prochaines années.
- La prochaine réunion de famille devrait avoir lieu en septembre 2022 ; Tanguy aimerait qu'on fasse une « réserve » de volontaires désireux de recevoir la famille les 3-4 prochaines années avec une alternance des branches.
- Jean-Louis Leverghem et Tanguy Leverghem proposent aussi une conférence financière ouverte aux membres de l'Union familiale della Faille et de l'Union financière della Faille ; cette dernière a été créée à l'initiative d'Harold et Raoul Leverghem pour former les jeunes descendant de Gustave Leverghem aux rouages de la bourse. Les statuts ont été récemment modifiés pour permettre à des cousins della Faille d'autres branches de se joindre à ce « club d'investissement ». Actuellement, sur simple demande, un cousin d'une autre branche peut rejoindre l'Union financière comme observateur et ensuite comme membre. Les fils de Tanguy Leverghem rédigeront un article sur ce sujet dans la prochaine Newsletter.

Toutes ces initiatives semblent très intéressantes et mériteront notre intérêt.
Le président est chaleureusement remercié.

Il clôt l'Assemblée à 20 heures. La séance est levée.